ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 20 ET 27 JUIN 2021

CANTON DE SAINT-PORCHAIRE



BRIGITTE SEGUIN

Nous voulons défendre **AVEC VOUS** et **AVEC FORCE**, notre ruralité, nos services de proximité et préparer l'**AVENIR DE NOTRE CANTON**.

MICHEL DOUBLET

AMBITIEUX

Fortement attaché aux valeurs démocratiques, c'est en bon père de famille que je porte ce projet cantonal aux côtés d'une équipe **MOTIVÉE** et **DYNAMIQUE** qui partage avec moi, la volonté de poursuivre le développement de notre territoire, de contribuer à son attractivité et d'assurer une solidarité sociale et humaine pour tous.



Avec le soutien de Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil départemental de la Charente-Maritime







REMPLAÇANTE **CHRISTELLE BERNARD** Adjointe au maire

à Balanzac Secrétaire



BRIGITTE SEGUIN

Conseillère départementale

Conseillère Municipale à Saint-Georges-des-Coteaux Exploitante agricole, Bénévole à l'ADMR



MICHEL DOUBLET

Maire de Trizay du département Président des Maires de la Charente-Maritime



REMPLAÇANT

ALEXANDRE SCHNEIDER

Maire de Pont l'Abbé d'Arnoult Directeur d'entreprise

CHÈRE MADAME, CHER MONSIEUR,

DIMANCHE PROCHAIN, VOTRE VOTE SERA DÉTERMINANT POUR L'AVENIR DU CANTON DE SAINT-PORCHAIRE.

Investis par la Majorité départementale, élus de proximité, disponibles et à l'écoute de tous, nous nous engageons à mettre toute notre énergie à votre service avec l'ambition de défendre les intérêts de notre canton et de ses habitants. Avec vous, des projets pour demain : nos engagements pour notre canton.

PLAN SANTÉ

Nous nous engageons à développer le « Plan Santé » pour renforcer la présence médicale au plus prés de chacun.

DÉFENDRE NOS SERVICES DE PROXIMITÉ

(NOS COMMERCES, LA POSTE...)

Favoriser les circuits courts et le label « + de 17 dans l'assiette » pour notre santé et l'environnement, soutenir l'agriculture locale et mieux valoriser ses productions.

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT-DÉBIT

Porté par le Département et l'accompagnement numérique.

Objectif: faire disparaître la fracture numérique d'ici 2023.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

1re activité économique et créatrice d'emplois.

PROMOUVOIR LES ACTEURS ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.

Soutenir notre agriculture et les filières agricoles.

SOUTENIR LES PROJETS DES COMMUNES ET NOTRE RURALITÉ

Notre priorité: une Ruralité forte et *innovante* en accompagnant les projets des communes en faveur des écoles, de la voirie, des équipements communaux. Nous nous engageons à valoriser et promouvoir nos sites et monuments dans le cadre du « plan Patrimoine », pour plus d'attractivité.

AGIR POUR L'ÉDUCATION **DE NOS ENFANTS**

Poursuivre les investissements nécessaires aux collèges: Saint-Louis de Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Fontbruant de Saint-Porchaire.

Objectif: créer des conditions toujours plus favorables à l'éducation de nos enfants.

RENFORCER LA **SOLIDARITÉ ACTIVE**

Favoriser le maintien à domicile **de nos** aînés et améliorer leurs conditions de vie. Développer les emplois de services et d'aide à la personne, la qualité de l'accueil pour nos aînés en établissements. Mise en œuvre du *plan d'actions* pour faciliter la vie des personnes handicapées (avec l'État).

Soutenir les personnes en difficulté. Contribuer à l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA.

Accompagnement numérique, nous allons poursuivre notre aide en faveur des personnes en difficultés. Dans ce contexte de crise sanitaire, nous sommes mobilisés pour apporter une réponse humaine et solidaire.

MODERNISER ET SÉCURISER TOUJOURS PLUS NOS ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Nous agirons pour la création de nouvelles aires de co-voiturage et l'installation de bornes de recharge électrique.

CONSTRUIRE NOS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

(PONT-L'ABBÉ-D'ARNOURLT **ET SAINT-PORCHAIRE)**

Pour une meilleure efficacité des interventions.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS SOCIO-**CULTURELLES ET SPORTIVES.**

PRÉSERVER NOTRE QUALITÉ DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT.

Nous nous engageons à mettre en œuvre le nouveau schéma de développement durable, à suspendre les futurs projets d'implantation d'éoliennes. La préservation des paysages, des sites ou monuments remarquables est essentielle.

VOTEZ

BRIGITTE SEGUIN & MICHEL DOUBLET